

Quatre apiculteurs victimes de vols dans leurs ruchers sur Rosis et Autignac

ABONNÉS 



Didier Brocard a perdu 10 000 € avec les vols de ses colonies. / DR - MIDI LIBRE



Agriculture, Rosis, Autignac

Publié le 20/11/2023 à 18:46

JEAN-PIERRE AMARGER

Écouter cet article

Powered by **ETX Studio**

00:00/02:50

Des apiculteurs qui transhument sur les hauteurs de Rosis sont régulièrement confrontés à des vols. Ils se disent traumatisés par la décision de justice rendue contre les voleurs.

Depuis quelques années, des apiculteurs qui installent leurs ruchers sur les hauteurs de Rosis, constatent de très nombreux vols de ruches.

Si pour certains, ce sont trois par an qui disparaissent, pour d'autres, cela se chiffre par dizaine. Didier Brocard, qui est installé sur la commune d'Autignac avec son rucher des Avants Monts, c'est une poignée tous les ans. Et on ne peut pas dire que cela l'enchanté.

"Nous allons sur les ruchers avec appréhension."

"C'est une situation invivable. Non seulement on nous vole notre outil de travail, mais aussi des insectes que nous soignons pour leur production. On m'a volé des ruches, toujours au même endroit, alors j'ai mis des caméras pour voir. Eh bien les caméras sont parties aussi. Ce n'est pas supportable. Pour moi, comme pour mes collègues. Nous allons sur nos ruchers avec appréhension." L'ensemble des apiculteurs a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Bédarieux. Des soupçons étant dirigés vers une famille en particulier, qui vit de la production de miel à Rosis sans être déclarée.

Des ruches retrouvées

"Nous avons eu de la chance, explique un apiculteur, en visitant tous les ruchers, j'ai reconnu une de mes ruches. J'ai appelé les gendarmes pour que nous puissions faire quelque chose." Et le 14 juillet dernier, les militaires accompagnaient, à Rosis, les producteurs de miel pour vérifier s'il s'agissait de leurs colonies d'abeilles, et ils ont ainsi pu en récupérer quelques-unes. Sachant à qui appartenait ce rucher clandestin, une perquisition a été organisée quelques jours plus tard au domicile des suspects. Là encore, même si toute l'exploitation n'a pas été visitée, les apiculteurs ont encore trouvé des ruches leur appartenant, ou des morceaux de celles-ci.

C'est un traumatisme

"Il n'y a pas un apiculteur qui n'a pas moyen de reconnaître son bien. Nous avons tous des signes distinctifs et même sous une épaisse couche de peinture, nous saurions les reconnaître, explique encore Didier Brossard. Mais ce qui fait mal, c'est quand vous vous rendez compte que votre colonie n'est pas entière, qu'elle est négligée. C'est un traumatisme moral et, dans le cas présent, un traumatisme qui a été accentué par la justice. Oui, ces prétendument apiculteurs travaillent dans la plus grande illégalité. Ils volent des animaux protégés et au final, alors que nous avons découvert nos colonies d'abeilles chez ces personnes, l'affaire est classée. On vient de nous signifier "circulez, il n'y a rien à voir". C'est difficile à entendre, à concevoir car on se doute en plus que si nous n'avons pas retrouvé toutes nos ruches, c'est bien qu'elles ont été ou vendues ou dispersées plus loin."

À suivre !

[Voir les commentaires](#)

[Vous souhaitez suivre ce fil de discussion ?](#)

[Suivre ce fil](#)

Réagir

